



HAL
open science

Émergence d'une conception écocentrée de la mer en Provence-Alpes-Côte d'Azur ? Réflexion à partir d'une analyse des discours d'usagers associatifs

Nelly Parès, Samuel Robert

► To cite this version:

Nelly Parès, Samuel Robert. Émergence d'une conception écocentrée de la mer en Provence-Alpes-Côte d'Azur ? Réflexion à partir d'une analyse des discours d'usagers associatifs. Maritimité(s) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Presses Universitaires de Provence, pp.203-217, 2024, L'Atelier méditerranéen, 979-10-320-0532-3. hal-04793596

HAL Id: hal-04793596

<https://hal.science/hal-04793596v1>

Submitted on 20 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

MARITIMITÉ(S)

en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



sous la direction de
Sophie Bouffier et Samuel Robert

L'ATELIER MÉDITERRANÉEN



L'atelier méditerranéen

Maritimité(s)
en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

sous la direction de
Sophie Bouffier et Samuel Robert

2024

PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

L'atelier méditerranéen

est une collection éditée en partenariat avec la MMSH

Aix-Marseille Université, CNRS, MMSH
5 Rue du Château de l'Horloge
CS 90412, 13097 Aix-en-Provence CEDEX 2
www.mmsh.fr

Cet ouvrage a bénéficié du soutien de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (Aix-Marseille Université / CNRS, UAR 3125), du LabEx DRIIHM (programme ANR-11-LABX-0010) au titre de l'Observatoire Hommes-Milieus Littoral méditerranéen, du Centre Camille Jullian (Aix-Marseille Université / CNRS, UMR 7299) et du laboratoire ESPACE (Aix-Marseille Université, Avignon Université, Université Côte d'Azur / CNRS, UMR 7300), que les éditeurs scientifiques tiennent à remercier.

Les chapitres de cet ouvrage sont placés sous la licence CC-BY-SA 4.0,
avec l'accord des auteurs et autrices.

Les contenus graphiques (illustrations, photographies, création graphique)
sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

Aix-Marseille Université

29, avenue Robert-Schuman – F – 13621 Aix-en-Provence CEDEX 1
Tél. 33 (0)4 13 55 31 91

pup@univ-amu.fr – Catalogue complet sur presses-universitaires.univ-amu.fr/editeur/pup

DIFFUSION LIBRAIRIES : AFPUD <https://www.afpu-diffusion.fr>

DISTRIBUTION LIBRAIRIES : DILISCO Groupe Albin Michel

Émergence d'une conception écocentrée de la mer en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Réflexion à partir d'une analyse des discours d'usagers associatifs

Nelly Parès

Sorbonne Université, Muséum national d'Histoire naturelle, CNRS, CESCO, Paris, France

Samuel Robert

Aix Marseille Université, Université Côte d'Azur, Avignon Université, CNRS, ESPACE, Avignon, France

203

Ces dernières années, la mer fait l'objet d'un intérêt scientifique, politique et social renouvelé¹. Considérée comme support ou menace pour les activités humaines, comme espace « de sociabilité (de travail, de transit, d'échanges)² » ou encore comme milieu dangereux, sauvage et oppressant, sa représentation apparaît requestionnée par l'émergence d'un discours sur sa fragilité et la nécessité de sa protection³. À partir des années 2000, de nombreux rapports et programmes politiques, aux différents échelons d'organisation territoriale⁴ tendent à intégrer une représentation de la mer comme milieu en partie menacé, voire dégradé, nécessitant protection ou restauration. Ceci ré-interroge les formes de mise en valeur possibles de la mer, cette dernière n'apparaissant plus seulement comme un espace infini aux ressources illimitées.

Dans ce chapitre, nous proposons d'interroger les mutations des rapports à la mer, à partir d'une enquête qualitative auprès d'usagers engagés dans des associations⁵ implantées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce travail s'inscrit au sein d'une

1 C. Mazé *et al.*, 2015 ; S. Robert, H. Melin, 2016 ; A. Euzen *et al.*, 2017 ; H. Artaud *et al.*, 2021.

2 H. Artaud *et al.*, 2021, p. 199.

3 B. David *et al.*, 2013.

4 COM, 2007, 2008, 2014 ; MTES, 2017, 2019 ; DIRM, 2019.

5 Les personnes interrogées ont toutes un poste à responsabilité dans une association (directeur, président, trésorier...)

recherche plus large⁶ menée en vue de répondre à une préoccupation de cette Région concernant les représentations et les liens à la mer de ses habitants, en référence au concept de « maritimité » développé dans les années 1990⁷.

L'intérêt de se focaliser sur les usagers engagés dans des associations réside à la fois dans leur diversité et dans le rôle de certaines d'entre elles⁸, dans l'édification des normes du « bon usage » de la nature en général et de la mer en particulier⁹, mais aussi dans les conflits d'aménagement ou comme soutien à l'action publique¹⁰. À partir de leurs actions et de leurs discours, les associations participent en effet activement à la construction et à la diffusion de la maritimité d'un territoire. De plus, une large gamme d'usages de la mer est représentée au sein du monde associatif. Cette grande hétérogénéité favorise l'accès à un éventail diversifié de représentations, de pratiques et de valeurs relatives à la mer. Enfin, leur position intermédiaire entre action publique et marché, et les rapports ambigus qu'elles entretiennent avec l'une et l'autre¹¹ font d'elles une entrée pertinente pour appréhender les rapports à la mer sur un territoire et les transformations de ceux-ci.

Nos entretiens ont été réalisés en 2021 auprès d'usagers, membres d'associations. Non représentatif mais visant à obtenir la plus grande variété possible de discours sur la mer, l'échantillon a été constitué à partir de deux types de critères : géographiques (communes riveraines de la mer¹² contrastées en termes sociodémographiques et réparties dans les trois départements littoraux de la région) de façon à présenter un large éventail de situations socio-économiques et écologiques ; et en termes d'usages (de loisirs, professionnels, environnementalistes et riverains), afin d'obtenir une diversité d'intérêts, de représentations et de pratiques en lien avec la mer (fig. 1).

6 Cette enquête a été réalisée en 2021, dans le cadre de l'un des volets du projet interdisciplinaire « EXPLORAMAR-CO : Explorer les maritimités contemporaines en région Provence-Alpes-Côte d'Azur », financé par le programme *Fabriques de la connaissance* (Appel 2020-2021) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

7 F. Péron, J. Rieucou, 1996.

8 En effet, toutes ne sont pas militantes ni engagées en politique.

9 A. Selmi, 2009 ; L. Ginelli *et al.*, 2014.

10 J.-M. Fourniau, 2007 ; C. Gramaglia, 2008 ; F. Abrioux, 2011 ; É. Foulquier, 2016.

11 J.-L. Laille, 2015 ; S. Cottin-Marx, 2019.

12 Définie non pas au sens juridique de la loi Littoral, mais dans un sens géographique, comme ayant une limite administrative en contact avec le bord de la mer.

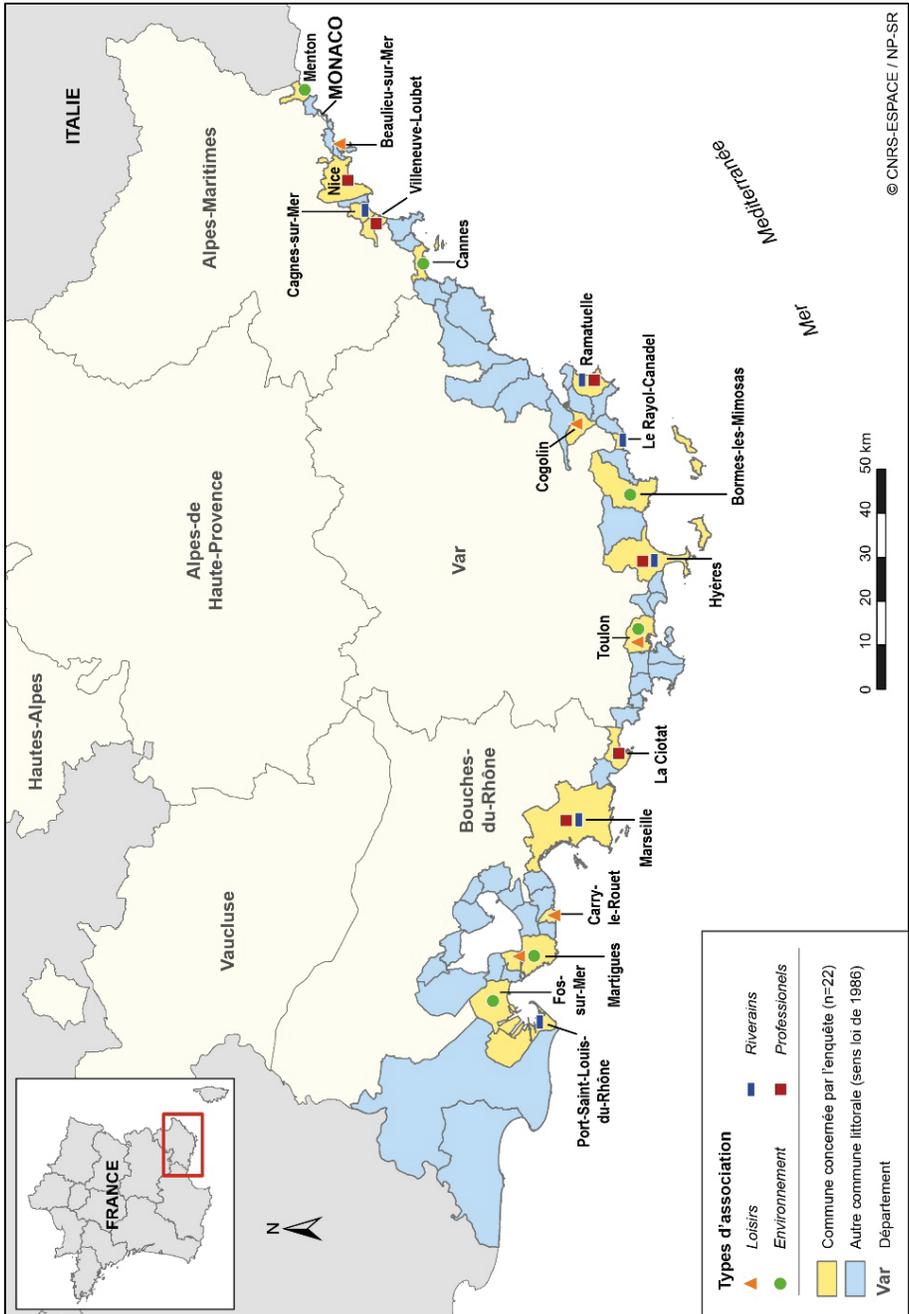


Fig. 1. Localisation des différentes associations dont un des membres à poste à responsabilité a été recruté pour notre enquête. Source : CNRS-ESPACE / NP-SR, 2021, CC-BY-SA 4.0.

Les thèmes abordés au cours de l'entretien portent sur l'association elle-même, son histoire, sa composition et son organisation, ses activités, ses actions et projets en lien avec la mer, et enfin, les opinions personnelles de l'enquêté concernant la valorisation et la protection de la mer.

L'échantillon des personnes interrogées ne peut être considéré comme représentatif des usagers de la mer, ni même des adhérents ou des représentants associatifs en lien avec la mer en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le choix de diversifier un maximum l'échantillon permet néanmoins d'avoir accès à un large éventail de discours sur la mer, sa valorisation et sa protection. Les entretiens ont fait l'objet d'une analyse thématique et d'une analyse des argumentations développées par les personnes enquêtées. Les propos recueillis ont également été mis en perspective avec les discours institutionnalisés au sein de l'action publique, à partir d'un corpus documentaire constitué de programmes maritimes et de documents de cadrage publiés entre la fin des années 2000 et le début des années 2020, à l'échelle européenne, nationale et régionale¹³.

206

Deux enseignements principaux se dégagent de l'analyse de ce corpus. Premièrement nous mettons en évidence comment le développement de cette conception de la mer comme un milieu fragile, menacé, et à protéger, est soutenu par la diffusion du discours de l'écologie scientifique et de sa grille de lecture systémique et interactionniste¹⁴. La mer apparaît non plus seulement comme pourvoyeuse de ressources ou comme support pour des usages économiques ou récréatifs, mais également comme un milieu de vie pour des espèces marines, en interaction avec les activités humaines. À l'instar des effets qu'a pu avoir la diffusion des notions de l'écologie scientifique sur le regard sur différents milieux naturels et leur gestion¹⁵, nous montrons dans un deuxième temps que penser la mer comme un écosystème participe d'un renouvellement des débats autour de sa valorisation et de sa protection : sont notamment défendues des options d'usages et de mise en valeur de la mer que l'on pourrait qualifier d'écocentrées.

Quand les savoirs écologiques réinterrogent les grilles de lecture issues de l'économie et de la géographie

Importance des savoirs disciplinaires dans l'élaboration des discours sur la mer

Clairement, les savoirs disciplinaires tiennent une place prégnante dans les différents discours sur la mer, pour la décrire mais aussi pour défendre des formes de valorisation et de protection des milieux marins et littoraux. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette place des savoirs savants dans l'élaboration des différents discours.

13 COM, 2007, 2008, 2012, 2014 ; MEDDE et MLETR, 2014 ; MTES, 2017, 2019 ; Région PACA, 2019 ; Parlement européen, 2023.

14 C. Aspe, M. Jacqué, 2012.

15 B. Kalaora, 2001 ; C. Barthélémy, 2006 ; L. Ginelli *et al.*, 2014 ; N. Parès, 2020.

Tout d'abord, les personnes rencontrées sont, en grande majorité, bien dotées en capital scolaire. En effet, la quasi-totalité a acquis un diplôme supérieur au BAC et plus de la moitié possède un diplôme supérieur ou égal au niveau Master. Ce résultat n'est pas surprenant, car les adhérents associatifs sont généralement issus des catégories supérieures de la population¹⁶. Leur socialisation, à travers leurs trajectoires scolaires, aux savoirs disciplinaires dispensés dans les écoles et à l'université, peut contribuer à l'influence de ces savoirs sur leur regard sur la mer et sur les usages et prescriptions normatives qu'elle leur évoque.

Ensuite, la mobilisation de ces savoirs pour justifier les points de vue sur la mer et sa valorisation peut être favorisée par l'obtention de ressources économiques et de reconnaissance politique et sociale, que cette mobilisation leur permet d'acquérir pour soutenir leurs actions, leurs activités et leurs projets à l'égard de la mer et du littoral¹⁷. Pour certaines associations, l'adoption d'un positionnement « expert » peut notamment être favorisée par les politiques maritimes : pour capter des ressources financières ou accroître leur légitimité, elles sont engagées dans des dispositifs d'action publique d'aménagement de la mer et du littoral, dans le cadre desquels elles peuvent être amenées à construire une expertise. Ces dispositifs peuvent alors contribuer à diffuser voire imposer certaines grilles de lecture disciplinaires pour aborder l'aménagement marin, puisque ce sont généralement les mêmes savoirs disciplinaires qui sont mobilisés d'une part par les enquêtés et d'autre part par les auteurs des documents qui servent à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques maritimes. Ainsi, un enquêté, président d'une association de riverains, s'est engagé dans la constitution d'un dossier scientifique et technique sur les risques d'inondation et de submersion marine, dossier destiné à le protéger et à protéger les membres de son association contre une expropriation éventuelle ou la remise en cause de leur droit à accéder à la propriété du terrain. Titulaire d'un CAP de bijouterie, il s'est auto-formé aux compétences techniques et scientifiques en géographie, climatologie, météorologie qui ont pu lui être demandées pour réaliser avec un ami le diagnostic nécessaire au dossier.

De la mer support et menaçante à la biocénose en interaction avec les activités humaines

Trois grandes représentations¹⁸, soutenues par des savoirs disciplinaires différents, nous ont paru pouvoir être dégagées à l'analyse des différents discours sur la mer. Ces trois représentations peuvent être retrouvées aussi bien dans les entretiens réalisés avec les associatifs, que dans les documents d'orientation stratégique et d'aménagement analysés.

Un premier discours sur la mer est celui d'une mer considérée comme décor ou support, sorte de surface liquide très étendue, différant peu d'autres surfaces ou plans

16 C. Burricand, F. Gleizes, 2016.

17 S. Ollitrault, 1996 ; J. Weisbein, 2015.

18 Dont on peut trouver de nombreux échos dans l'analyse de B. Kalaora, 2021.

d'eau. Dans les entretiens marqués par ce discours, la mer est essentiellement décrite à travers les activités qu'elle permet. C'est le cas, par exemple, du directeur d'un centre nautique dont les propos sont centrés sur les activités de l'association ou ses propres pratiques de la mer, valorisant les « activités de plein air », le « challenge » ou la « sensation de glisse ». De même, le président d'une association de riverains décrit la mer comme un support ou un décor pour des activités récréatives comme la randonnée, les activités nautiques, la balade, la plage, les paysages... activités rendues notamment possibles par le développement de la ville, tournée vers l'économie touristique et résidentielle. Dans ce type de discours, la mer comme support pour des activités économiques ou récréatives apparaît nourrie par des grilles de lecture issues de l'économie : la mer est avant tout perçue dans ce qu'elle peut offrir en termes d'utilités et d'aménités, voire d'opportunités de développement.

208

Une deuxième conception de la mer, plus dynamique, apparaît également assez prégnante, en particulier chez certains habitants et professionnels interrogés. Elle est en grande partie liée aux préoccupations environnementales qui prennent de l'ampleur ces dernières années, et qui sont inscrites à l'agenda des politiques d'aménagement du littoral (recul du trait de côte, submersion marine...). Cette conception mobilise des grilles de lecture semblables à la première conception, en ce qu'elle reste en filigrane centrée sur les utilités et possibilités de développement du territoire côtier, mais c'est en particulier la géographie qui est convoquée pour appréhender cet aspect de la mer menaçante et pour caractériser les risques qu'elle fait peser sur les habitations et les installations côtières. Le discours se focalise généralement sur les questions de gestion de l'interface terre-mer et soutient une représentation de la mer caractérisée par ses flux et reflux, ses marées. Plus précisément, les coups de mer et les risques de submersion ou d'inondation que la mer peut engendrer reviennent à plusieurs reprises. Dans cette conception, la mer apparaît non plus comme une ressource, mais comme un danger et une nuisance, capable de détruire et de nuire aux activités et usages du littoral. Si la géographie est principalement mobilisée par l'action publique pour caractériser les dangers et s'en prémunir, ce sont aussi des références à la littérature et à l'histoire qui sont mobilisées. Par exemple, au tout début de l'entretien, le fondateur d'une association de riverains est allé chercher dans sa bibliothèque un certain nombre de livres de littérature et d'histoire pour les poser sur la petite table entre nous et s'y référer au cours de notre échange pour parler des relations des habitants à la mer.

[La mer] est esthétiquement éblouissante, inspiratrice, et cruelle. Elle va vous manger, quoi. [...] Et quand je vous dis qu'[ici c'est] sombre et cruel, c'est qu'[e la mer] l'est – [...] vous avez vraiment en face de vous cette nature qui... On est chez elle, quoi.

Avec ces deux conceptions, on tend à retrouver l'ambivalence de l'imaginaire associé à la mer, entre support d'activités sociales et économiques, et milieu sauvage, redoutable et

terrifiant¹⁹. La troisième conception mise en exergue par notre analyse est davantage nourrie de disciplines comme l'écologie, la biologie marine et l'océanographie : elle véhicule une image de la mer comme biocénose en interrelation avec les activités humaines.

Dans les programmes politiques analysés, l'idée que la mer est en danger, qu'elle doit être protégée des activités humaines et de leurs conséquences (pollution, surpêche...), et que l'écologie, la biologie marine et l'océanographie peuvent permettre d'objectiver l'impact des différentes activités humaines de façon à le limiter, semble prendre de l'ampleur. Elle s'accompagne d'une attention accrue au vivant de la mer, au final très peu présent, sinon derrière l'expression « ressources halieutiques ».

Certains usagers interrogés sont porteurs de cette conception de la mer comme milieu de vie en interaction avec les activités humaines. Il s'agit en particulier de ceux qui ont des expériences directes avec le vivant de la mer (pêcheurs, plongeurs), et qui sont souvent également formés à la biologie marine et/ou l'océanographie, du fait de leur cursus ou de la fréquentation étroite de biologistes marins ou d'océanographes. Par exemple, un ancien chasseur sous-marin devenu pêcheur professionnel explique qu'il a fait de l'observation des mœurs des poissons un des piliers de son métier aujourd'hui, qui consiste dans la « capture de poissons vivants », destinés aux aquariums et aux organismes de la recherche scientifique. C'est d'ailleurs l'un des biologistes sous-marins qu'il fréquente, qui l'a incité et accompagné dans son activité de capture des poissons. De plus, il mentionne également les espèces par leur nom savant et décrit avec passion certaines interactions entre espèces marines. À la fin de l'entretien, il nous fait visiter le hangar où il détient les espèces destinées aux aquariums et organismes de recherche. Devant un bassin (fig. 2), il explique :

Regarde, ça, c'est un truc que j'adore. C'est une symbiose : la grosse éponge, tu vois ? Ça s'appelle une subérite. Là, elle est en position gonflée. [...] [il sort la subérite de l'eau avec un filet pour la montrer] Regarde ça : il y a un bernard-l'hermite qui vit à l'intérieur, tu vois ? Et ça, tu vois, c'est une éponge : c'est des cheminées de l'éponge, l'éponge elle a encroûté le bernard [...] Elle le protège des prédateurs, parce que lui, il se fait bouffer par les daurades et les pages ; et lui, en se promenant, il favorise la nourriture de l'éponge.

19 A. Corbin, 2000 [1988].



Fig. 2. Pêcheur montrant une symbiose entre une suberite et un bernard l'hermitte. Source : Nelly Parès, 2021, CC-BY-SA 4.0.

Dans les entretiens, cette définition de la mer comme milieu de vie pour des espèces animales et végétales ne s'accompagne pas nécessairement d'un discours sur sa fragilité. En fait, le vivant marin peut faire l'objet de deux types de discours : pour certains, il est en danger de disparition ; pour d'autres, il a à l'inverse bénéficié des mesures de protection mises en place par les autorités, et se porte beaucoup mieux que par le passé. Ces positionnements antagonistes révèlent un certain clivage quant aux représentations de l'« état » écologique de la mer Méditerranée avec, d'un côté, ceux qui la trouvent dégradée et, de l'autre, ceux qui insistent sur sa résilience.

Dans les deux cas cependant, le milieu marin comme biocénose est pensé en interaction avec les activités humaines. À l'inverse de la conception dynamique de la mer caractérisée par ses dangers, ce n'est pas la mer qui constitue ici un danger pour la terre ou la société, mais l'inverse : ce sont les activités économiques et sociales qui sont susceptibles de nuire au milieu marin. L'interface terre-mer est alors pensée de manière systémique et interactionniste, généralement à travers les liens entre pollutions ou activités de prélèvement et milieux marins.

Cette conception de la mer comme biocénose en interaction avec les activités humaines renouvelle les débats autour de l'aménagement des zones marines et littorales, et réinterroge la place des techniques et plus largement des interventions humaines dans la gestion de ces milieux.

Des savoirs disciplinaires mobilisés pour défendre des modèles de valorisation divergents

Si les grilles de lecture issues de l'écologie scientifique pénètrent les représentations collectives associées à la mer, elles sont également mobilisées pour justifier ou soutenir l'action publique, et les conceptions défendues par les enquêtés en matière d'aménagement et de valorisation de la mer. Dans ce contexte, les savoirs disciplinaires issus de l'écologie scientifique peuvent alimenter deux types de projets, contradictoires. D'un côté, ils peuvent venir en appui de l'aménagement du territoire et de la régulation des usages de la mer et du littoral dans le cadre d'une « économie ou croissance bleue » soutenue par les pouvoirs publics²⁰. De l'autre, ils peuvent soutenir la promotion d'un modèle d'aménagement et de développement alternatif, plus en phase avec une vision qu'on pourrait appeler « écocentree » des relations humains-nature.

Le rôle prégnant du discours écocologique pour définir le « bon » usage de la mer

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, où le secteur touristique est très prégnant²¹, c'est encore principalement autour de celui-ci que s'organisent les stratégies de mise en valeur du littoral et des milieux côtiers et marins²². Prépondérant, ce secteur d'activité tend à marginaliser tout autre type d'usages ou de relations à la mer²³. Ainsi, le discours écocologique est souvent convoqué par les enquêtés dans les stratégies de légitimation ou de délégitimation des différents usages de la mer.

En effet, la référence aux impacts des pratiques et des usages sur les milieux marins et côtiers est régulièrement mobilisée pour parler et établir des jugements sur sa pratique et sur celle des autres. Intériorisée par l'ensemble des enquêtés interrogés, cette grille de lecture peut avoir des effets performatifs et cristalliser certains conflits d'usages, voire des inégalités entre usagers²⁴ pour l'accès aux milieux marins et littoraux. Par exemple, un pêcheur de loisir à la ligne explique désertier la côte l'été ou la journée, pour ne pêcher que la nuit et être invisible aux yeux des autres usagers de la plage. Il précise qu'il est régulièrement pris à partie par des plageurs, traité d'« assassin » ou de pollueur.

20 COM, 2012 ; MTES, 2017.

21 INSEE, 2017.

22 Région PACA, 2019.

23 En effet, le tourisme littoral en région Provence-Alpes-Côte d'Azur concentre la majorité des emplois maritimes : près de 70 % sont liés à ce secteur (INSEE, 2017), quand en moyenne, à l'échelle nationale, la part des emplois maritimes liés au tourisme s'élève à 50 % (R. Kalaydjian, S. Girard, 2017). Par comparaison, sur d'autres territoires (comme en Bretagne, en Normandie ou en Nord-Pas-de-Calais), la part des emplois maritimes non liés au tourisme peuvent atteindre plus de 60 % (INSEE, 2015).

24 C. Claeys, 2017.

On a attrapé deux mouettes qui se sont jetées sur les fils. Ça a été un peu folklorique. En plus, c'était à un moment où il y avait encore du monde sur la plage, alors on nous a traités d'assassins. Mais bon, ce n'est pas notre faute.

Afin notamment d'améliorer l'accueil social fait à son activité et de contourner les critiques faites à l'égard des pratiquants de son sport, il milite fermement au sein de son association pour diffuser la pratique du « *no kill* » et le ramassage des déchets après les activités ou l'organisation de concours.

D'autres acteurs, environnementalistes essentiellement, mais aussi certains pêcheurs ou plongeurs, réorientent leur projet associatif pour développer des activités en lien avec les enjeux environnementaux et la préservation de la biodiversité. Parmi les activités citées, l'éducation à la mer et à l'écocitoyenneté, l'organisation d'opérations de ramassage des déchets sur les côtes et sur les plages, la réalisation d'actions de contrôle et d'expertise en lien avec les normes environnementales, la valorisation d'engagements bénévoles ou non en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité, ont été prégnantes. De façon cohérente avec l'idée développée précédemment concernant l'influence des politiques publiques sur les projets associatifs portés par les acteurs, l'investissement dans ce domaine paraît particulièrement massif, malgré les formes hétérogènes qu'il peut revêtir, et ce peut-être d'autant plus que la préservation de la biodiversité et de l'environnement apparaît pour beaucoup comme nécessaire au maintien ou à l'amélioration de l'attractivité des territoires, essentielle pour leur compétitivité sur les marchés touristiques.

Concernant l'aménagement du littoral, les débats autour de certaines techniques de restauration ou d'ingénierie écologique permettent encore d'illustrer le rôle de l'écologie dans les argumentaires sur la valorisation et la protection de la mer. Par exemple, certains plongeurs et pêcheurs défendent la mise en place d'épaves pour restaurer ou améliorer la biodiversité en mer, justifiée en ce qu'elle permet un renouvellement de la ressource pour la pêche, ou améliore l'attractivité de la plongée en Méditerranée. À l'inverse, des environnementalistes trouvent absurde l'idée d'avoir recours à de tels procédés pour conserver la biodiversité et prônent au contraire un retrait de toute forme d'intervention humaine, considérant celle-ci comme participant de l'« artificialisation » de la nature.

Aménagement en partage et stratégies de contournement des conflits

Malgré son introduction lors de la conférence de Rio de Janeiro, en 1992, puis sa diffusion à l'échelle européenne²⁵, la notion de « gestion intégrée de la zone côtière », à savoir une gestion multi-sectorielle et multi-acteurs censée prendre en compte la complexité des interdépendances et interrelations sociétés littorales/mer et en orchestrer la diversité des utilisations parfois incompatibles, demeure difficile à mettre en œuvre sur les territoires, comme l'ont montré certains travaux²⁶.

25 COM, 2007 ; Parlement européen, 2023.

26 C. Meur-Ferec, 2007 ; B. Drobenko, 2012 ; B. Cabioch, S. Robert, 2021.

Selon une approche classique de l'aménagement²⁷, le zonage dans l'espace des diverses activités apparaît le mode d'aménagement privilégié de l'action publique en matière maritime, concentrant et répartissant sur des zones déterminées les différents usages, à soutenir et à développer. En témoigne notamment la « carte des vocations » réalisée par le CEREMA²⁸ dans le cadre de la « planification maritime » prévue par la Stratégie nationale pour la mer et le littoral de 2017, démarche confortée depuis par l'élaboration du DSF (Document stratégique de Façade) par les services de l'État²⁹. Cette carte est présentée comme destinée à « prendre en compte les enjeux de l'environnement, de l'adaptation au changement climatique et de la limitation des effets du réchauffement du climat » et s'inscrivant « dans la perspective de la « croissance bleue », visant à optimiser l'exploitation durable dans les secteurs marins et maritimes³⁰ ».

Faisant écho à ce modèle de planification de l'espace littoral et marin afin d'en optimiser le développement économique et d'en rationaliser l'aménagement et la préservation, certains enquêtés interrogés sur les modes de valorisation et de protection de la mer, développent des positionnements allant dans le sens d'un zonage des activités et usages du milieu marin pour contourner les tensions et les conflits : par exemple des usagers défendent des stratégies d'exclusion ou d'« abstraction » des activités sociales et économiques, généralement promues par certains enquêtés, environnementalistes, certains professionnels ou usagers de loisirs. Si du côté des environnementalistes, elle rencontre certaines conceptions de l'écologie qui, inspirées de l'idéal de la *wilderness*, tendent à exclure tout usage ou intervention humains accusés de dégrader les milieux naturels et de les détruire, de façon similaire, certains professionnels rencontrés peuvent suggérer la délocalisation de leur activité « offshore », sur des plateformes flottantes, loin des plaintes des riverains et autres usagers du littoral. Ainsi, rendues invisibles, dissimulées au regard des populations littorales, elles pourraient, aux yeux de ces enquêtés et à l'instar des activités minières offshore³¹, se développer libérées des contraintes sociales ou environnementales exercées sur la côte, où les activités maritimes portuaires peuvent être perçues comme incompatibles, du moins par endroits, avec l'économie résidentielle et touristique prédominante.

27 R. Larrère, 2002.

28 CEREMA, « Cartes des vocations en Méditerranée », www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr, publié le 14 octobre 2022, <<https://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/carte-des-vocations-en-mediterranee-a1491.html>>.

29 Direction interrégionale de la mer Méditerranée, « Document stratégique de façade Méditerranée », www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr, consulté le 7 février 2023, <<https://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/le-document-strategique-de-facade-mediterranee-r335.html>>.

30 Mer Littoral 2030, « Qu'est-ce la planification en mer et sur le littoral », www.merlittoral2030.gouv.fr, consulté le 7 février 2023, <<https://www.merlittoral2030.gouv.fr/ou-en-sommes-nous/quest-ce-que-la-planification-en-mer-et-sur-le-littoral>>.

31 T. Dahou, C. Mazé, 2021.

Vers une approche d'aménagement écocentrée ?

Ce modèle d'aménagement des milieux marins et littoraux ne fait pour autant pas l'unanimité. Certains enquêtés défendent en effet l'encastrement de l'économie dans des considérations éthiques, sociales, écologiques et culturelles. Ceci passe notamment par une remise en cause du modèle de développement dominant, considéré comme incompatible avec la préservation des écosystèmes naturels, mais aussi comme ayant des effets déstructurants sur la vie sociale locale. Un enquêté, engagé dans une association de riverains, explique par exemple que l'économie touristique fait vivre (voire attire) de façon « artificielle », une population pendant une saison, tandis que l'endroit se désertifie le restant de l'année.

Ainsi, certains enquêtés en appellent, non pas à davantage de cloisonnement et de concentration géographiques des différentes activités, mais à la diversification économique des territoires, en entremêlant les secteurs d'activité. D'autres défendent la constitution d'une sorte de communauté de gestion, collectif prenant en compte les intérêts des humains et non humains, et ce, au nom des interdépendances entre les différentes activités, les différents acteurs et les différents milieux (mer, littoral, arrière-pays). C'est par exemple un décroissement de ce type que défend un restaurateur-plagiste, en expliquant qu'il limite de lui-même ses activités, non pas pour des raisons économiques, mais pour des raisons éthiques d'appartenance à une sorte d'ensemble incluant aussi bien humains que non humains :

Nous par exemple, on n'est jamais ouvert le soir. Parce que je considère que... on a suffisamment demandé à ce secteur de choses dans la journée pour que le soir, il faut qu'il se repose. Vous voyez ? Et ça, les nouveaux venus, ce qu'ils veulent, c'est rentabiliser un maximum. [...] On a suffisamment demandé à la nature, aux habitants, à la mer... [...] C'est un ensemble.

Rappelant ainsi l'approche des éthiques dites « écocentrées³² », une conception de ce type semble ouvrir la voie vers un modèle d'aménagement visant à réencadrer l'économie dans des considérations éthiques, sociales et écologiques venant encadrer les impératifs de développement.

Conclusion

Notre analyse révèle les effets de la diffusion du discours de l'écologie scientifique sur le regard porté sur la mer, sa valorisation et sa protection. Elle favorise notamment l'émergence d'une conception de la mer comme biocénose en interaction avec les activités humaines, ré-interrogeant les conceptions qui abordent essentiellement la mer comme support ou comme danger pour le développement des activités humaines. En contrepoint

32 C. Larrère, R. Larrère, 1997 ; V. Maris, 2006 ; H.-S. Afeissa, 2008 ; J. B. Callicott, 2010 ; C. Larrère, 2010 ; IPBES, 2022.

de l'approche institutionnalisée au sein de l'action publique d'aménagement de la mer et du littoral, elle soutient l'idée d'une approche que l'on pourrait qualifier d'écocentree de l'aménagement, prenant en compte les intérêts humains et non humains au nom des interactions et interdépendances au sein des écosystèmes.

Ces transformations ne sont pas spécifiques au milieu marin. Les rapports à la forêt connaissent des mutations similaires³³, bien qu'à des pas de temps et selon des formes différentes. Elles apparaissent plus globalement en lien avec des transformations plus générales des relations aux vivants au sein de la société³⁴. Progressivement, l'idée que doivent être reconsidérés leur place et leur rôle au sein de la société et, surtout, de l'économie, semble se diffuser, et contribuer à réinterroger le mode de développement dominant.

Bibliographie

- Abrioux F., 2011, « Les relations entre associations et collectivités : vers quel avenir ? Introduction », *Management et Avenir*, 10, 40, p. 186-204.
- Afeissa H.-S., 2008, « Éthique environnementale », in *DicoPo*, Dictionnaire de philosophie politique, article 112, <<http://www.dicopo.org/spip.php?article112>>.
- Artaud H., Chlous F., Mariat-Roy É., 2021, « Des mers anthropocéniques ? Un colloque au Muséum national d'histoire naturelle », *Natures Sciences Sociétés*, 29, 2, p. 198-205.
- Aspe C., Jacqué M., 2012, *Environnement et société : une analyse sociologique de la question environnementale*, Paris, Versailles, Éditions de la Maison des sciences de l'homme / Éditions Quæ.
- Barthélémy C., 2006, « Du "mangeur" d'aloses au carpiste sportif : esquisse d'une histoire de la pêche amateur en France ? », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 53, p. 121-127.
- Boursier P., Guimont C. (dir.), 2023, *Écologies, le vivant et le social*, Paris, La Découverte.
- Burricand C., Gleizes F., 2016, « Trente ans de vie associative. Une participation stable mais davantage féminine », *INSEE Première*, 1580, p. 1-4.
- Cabioch B., Robert S., 2021, « Une analyse des politiques publiques de gestion des plages dans trois grandes villes littorales (Marseille, Barcelone, Valence) : le lent passage de l'approche sectorielle à l'approche intégrée », communication au 57^e colloque de l'ASRDLE.
- Callicott J. B., 2010, *Éthique de la terre*, Marseille, Éditions Wildproject.
- Claeys C., 2017, « Des pratiques récréatives révélatrices de conflits ethno-raciaux : la couleur controversée des plages de Guadeloupe », *Nature et récréation*, 3, p. 46-57.
- COM (Commission des communautés européennes), 2007, « Rapport au Parlement européen et au Conseil : évaluation de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en Europe », Communication de la commission, Bruxelles, COM.
- COM (Commission des communautés européennes), 2008, « Une stratégie européenne pour la recherche marine et maritime. Un Espace européen de la recherche cohérent à l'appui d'une utilisation durable des mers et des océans », Communication de la commission au Parlement européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions, Bruxelles, COM.

33 N. Parès, 2020.

34 M. Jacqué, 2022 ; P. Boursier, C. Guimont, 2023 ; N. Parès, 2023.

- COM, 2012, « La croissance bleue : des possibilités durables dans les secteurs marin et maritime », Communication de la commission au Parlement européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions, Bruxelles, COM.
- COM, 2014, « L'innovation dans l'économie bleue : réaliser le potentiel de création d'emplois et de croissance de nos mers et océan », Communication de la commission au Parlement européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions, Bruxelles, COM.
- Corbin A., 2000 [1988], *Le Territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage 1750-1840*, Paris, Flammarion.
- Cottin-Marx S., 2019, *Sociologie du monde associatif*, Paris, La Découverte.
- Dahou T., Mazé C., 2021, « La mer, un construit politique : La privatisation des territoires et des ressources maritimes en acte », *VertigO*, Hors-série 33 (La mer, un objet hautement politique).
- David B., Ozouf-Costaz C., Troussellier M. (dir.), 2013, *Mondes marins. Voyage insolite au cœur des océans*, Paris, CNRS Éditions / Éditions du Cherche Midi.
- DIRM (Direction interrégionale de la mer Méditerranée), 2019, « Stratégie de façade maritime. Document stratégique de façade Méditerranée », Marseille, DIRM.
- Drobenko B., 2012, « De la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) à la politique maritime intégrée (PMI) : un nouveau droit pour le littoral ? », *Revue juridique de l'environnement*, Hors-série (Les 25 ans de la loi Littoral), p. 225-246.
- Euzen A., Gaill F., Lacroix D., Cury P. (dir.), 2017, *L'océan à découvert*, Paris, CNRS Éditions.
- Foulquier É., 2016, « Prendre la mesure de la conflictualité portuaire », *L'information géographique*, 80, 4, p. 56-75.
- Fourniau J.-M., 2007, « L'expérience démocratique des "citoyens en tant que riverains" dans les conflits d'aménagement », *Revue européenne des sciences sociales*, t. XLV, 136, p. 149-179.
- Ginelli L., Marquet V., Deldrève V., 2014, « Bien pratiquer la nature... pour protéger les Calanques ? », *Ethnologie française*, 44, 3, p. 525-536.
- Gramaglia C., 2008, « Des poissons aux masses d'eau : les usages militants du droit pour faire entendre la parole d'êtres qui ne parlent pas », *Politix*, 21, 83, p. 133-153.
- INSEE, 2017, « 120 000 emplois directement liés à la mer en Provence-Alpes-Côte d'Azur », *INSEE Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 46.
- IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services), 2022, « Summary for policymakers of the methodological assessment regarding the diverse conceptualization of multiple values of nature and its benefits, including biodiversity and ecosystem functions and services (assessment of the diverse values and valuation of nature) », Bonn, IPBES.
- Jacqué M., 2022, « Les savoirs environnementaux enjeux de luttes sociales. Une analyse de la portée contestataire des mobilisations environnementales face à l'idéologie gestionnaire », Habilitation à diriger des recherches, Marseille, Université d'Aix-Marseille.
- Kalaora B., 2001, « À la conquête de la pleine nature », *Ethnologie française*, 31, 4, p. 591-597.
- Kalaora B., 2021, « Déterritorialiser la pensée : l'océan comme étirement du monde », *AOC Média*, <<https://aoc.media/opinion/2021/02/04/deterritorialiser-la-pensee-locean-comme-etirement-du-monde/>>.
- Kalaydjian R., Girard S., 2017, *Données économiques maritimes françaises 2016*, Brest, Ifremer.
- Larrère C., 2010, « Les éthiques environnementales », *Natures Sciences Sociétés*, 18, 4, p. 405-413.
- Larrère R., 2002, « Les fonctions sociales de la forêt », *Ingénieries*, numéro spécial (Aménagement forestier), p. 63-69.

- Larrère C., Larrère R., 1997, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier.
- Laville J.-L., 2015, « Fait associatif et démocratie plurielle », *Les Politiques Sociales*, 1, 1-2, p. 9-16.
- Maris V., 2006, « La protection de la biodiversité : entre science, éthique et politique », thèse de doctorat en philosophie, Montréal, Université de Montréal.
- Mazé C., Ragueneau O., Weisbein J., Mariat-Roy É., 2015, « Pour une anthropologie politique de la mer », *Revue Internationale d'Ethnographie*, 5, p. 189-202.
- MEDDE (Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie), MLETR (Ministère du logement de l'égalité des territoires et de la ruralité), 2014, « *État des lieux "Mer et Littoral"* » (rapport final), Paris, MEDDE, MLETR.
- Meur-Ferec C., 2007, « La GIZC à l'épreuve du terrain : premiers enseignements d'une expérience française », *Développement durable et territoires*, Varia (2004-2010), [en ligne], <<https://doi.org/10.4000/developpementdurable.4471>>.
- MTES (Ministère de la transition écologique et solidaire), 2017, « Stratégie nationale pour la mer et le littoral », Paris, MTES.
- MTES (Ministère de la transition écologique et solidaire), 2019, « Stratégie de façade maritime. Document stratégique de façade Méditerranée », Paris, MTES.
- Ollitrault S., 1996, « Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire. Le cas de l'écologie française », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 36, p. 141-162.
- Parès N., 2020, « Un modèle forestier en transition ? Transformation des valeurs et modes de régulation des usages en forêts méditerranéennes françaises », *Cahiers de géographie du Québec*, 65, 183, p. 283-293.
- Parès N., 2023, « D'un mode d'appréhension scientifico-technique des entités naturelles à une approche émotionnelle et affective ? L'exemple des forêts méditerranéennes françaises », in R. Luglia, R. Beau, A. Treillard (dir.), *De la réserve intégrale à la nature ordinaire. Les figures changeantes de la protection de la nature*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Parlement européen, 2023, « Politique maritime intégrée de l'Union européenne », fiche technique sur l'union européenne, p. 1-7.
- Péron F., Rieucou J., 1996, *La Maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.
- Région PACA (Provence-Alpes-Côte-d'Azur), 2019, *Plan Mer et littoral*, Marseille, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Robert S., Melin H. (dir.), 2016, *Habiter le littoral. Enjeux contemporains*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence et Presses universitaires d'Aix-Marseille.
- Selmi A., 2009, « L'émergence de l'idée de parc national en France. De la protection des paysages à l'expérimentation coloniale », in R. Larrère (dir.), *Histoire des parcs nationaux*, Versailles, Éditions Quæ (Hors collection), p. 43-58.
- Weisbein J., 2015, « Capter et (co)produire des savoirs sous contraintes : le tournant expert de Surfrider Foundation Europe », *Politix*, 28, 111, p. 93-117.

Table des matières

Une perspective pluridisciplinaire sur les rapports à la mer en Provence-Alpes-Côte d'Azur Sophie Bouffier, Samuel Robert	5
---	---

Maritimité et identité maritime

La maritimité : grille de lecture pour historiens Gilbert Buti	19
La maritimité : de l'économie politique à la sociologie économique des ports Arnaud Le Marchand	27
Maritimité et insularité : réflexions critiques et croisées Louis Brigand	35
La maritimité qui vient, une occupation industrielle du monde océanique Éric Foulquier	45

239

Les racines des identités maritimes

Gyptis : un programme d'archéologie navale au cœur du patrimoine maritime méditerranéen Pierre Poveda	57
Être marin au cœur des sociétés anciennes en Provence XVII ^e -XIX ^e s. Marin un jour, marin toujours ? Gilbert Buti	71
La trajectoire du port de Fos, entre racines antiques et enjeux contemporains Souen Fontaine, Fabien Bartolotti	81

Les enjeux de la maritimité aujourd'hui

La revalorisation urbaine du front de mer marseillais. Ville culturelle, écocité et marketing territorial Alexandre Grondeau	97
--	----

Les enjeux de la gestion des plages à Marseille. Une mise en perspective avec Barcelone et Valence (Espagne)

Brieuc Cabioch, Samuel Robert 113

Repenser le rapport à la mer ? Nécessité et difficulté de la prise en compte du changement climatique et des risques côtiers dans l'aménagement du littoral de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Samuel Robert, Alexandra Schleyer-Lindenmann 129

La mer, milieu et ressource fragiles

Sandrine Ruitton 147

Quelques observations sur le contexte juridique de la gouvernance internationale de l'environnement en Méditerranée

Pascale Ricard 167

Penser autrement la mer Méditerranée

240 | Going deep : histoire maritime et histoire volumétrique en mer Méditerranée

Lino Camprubí, María C. Villarín 185

Émergence d'une conception écocentree de la mer en Provence-Alpes-Côte d'Azur ? Réflexion à partir d'une analyse des discours d'usagers associatifs

Nelly Parès, Samuel Robert 203

De quelques figures océaniques contemporaines. L'aquarium, le container et le poisson cybernétique...

Marc Bernardot 219

Les auteurs 237

MARITIMITÉ(S)

EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'ATELIER MÉDITERRANÉEN

réunit des
approches
pluridisciplinaires
sur le monde
méditerranéen.

La mer, qui couvre plus des deux tiers de la surface de la planète, est une composante majeure de l'environnement humain. Par son étendue, ses fonds et les êtres vivants qui l'habitent, elle fascine et engendre aussi bien des peurs que des fantasmes. Aujourd'hui, les espaces et les milieux marins sont l'objet de la convoitise des États, de projets économiques ou de loisirs et des préoccupations écologiques des populations. Ils sont aussi le ciment des habitants des territoires littoraux qui, au cours du temps long, ont construit des liens étroits avec l'élément marin et constitué une culture spécifique. Cette relation des humains à la mer et la place qu'elle occupe dans leur histoire et leur culture, dans la vie actuelle des populations ainsi que dans les futurs qu'elles imaginent, interrogent aujourd'hui les acteurs publics des régions littorales, soucieux de concevoir des politiques en phase avec les identités et les aspirations de leurs habitants. En mobilisant le concept de *maritimité* (les représentations, les pratiques et les liens à la mer des sociétés riveraines), cet ouvrage pluridisciplinaire propose de rendre compte de l'ancienneté, de la diversité, de l'ambivalence et des évolutions possibles des rapports à la mer et des identités maritimes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Méditerranée et le littoral y sont une partie essentielle du territoire, et la *maritimité* est une évidence tout autant qu'une dimension évolutive dont la connaissance est ainsi réactualisée.

Couverture

Le Gyptis en navigation à l'hiver 2013, entre Frioul et Malmousque, suivi de près par le ferry Danielle Casanova en partance pour la Corse.
© Loïc Damelet, CCI, AMU-CNRS, CC-BY-SA 4.0.

Sophie Bouffier est historienne et archéologue, professeur d'histoire grecque à Aix Marseille Université (Centre Camille Jullian, UMR 7299, MMSH/UAR 3125). Ses travaux portent sur les sociétés de Méditerranée occidentale, en particulier en Sicile et à Marseille, et leur gestion des ressources environnementales.

Samuel Robert est géographe, directeur de recherche au CNRS à Aix-en-Provence (laboratoire ESPACE, UMR 7300). Ses recherches portent sur les espaces littoraux (dynamiques territoriales et paysagères, représentations, politiques publiques), suivant des approches spatiales, sociales et culturelles.



Presses
Universitaires
de Provence

amU Aix
Marseille
Université

Éditions



Maison méditerranéenne
des sciences de l'homme
UMR 5175



24 €